



Communiqué de presse

Paris, le 19 octobre 2016

Baromètre KPMG-CGPME – 30^e vague

Malgré un contexte atone, les PME françaises connaissent leurs atouts et font preuve de volontarisme pour développer leurs activités

- Dans un contexte de croissance atone, les chefs d'entreprise sont plus inquiets pour la situation économique et leur activité
- Les chefs d'entreprise continuent de restreindre leurs demandes de financement alors que les conditions d'accès au crédit par les banques sont particulièrement avantageuses
- Malgré les difficultés rencontrées, les PME françaises font preuve de volontarisme

Pour la 30^e édition du baromètre sur le financement et l'accès au crédit des PME, KPMG et la CGPME ont interrogé, avec IFOP, 401 chefs d'entreprise sur leur perception de la conjoncture, leur relation à l'investissement et leur accès au crédit, ainsi que leur vision des PME françaises dans un contexte d'élections présidentielles.

Dans un contexte de croissance atone, les chefs d'entreprise sont plus inquiets pour la situation économique et leur activité

Alors que l'inquiétude pour la situation économique était en baisse depuis mai 2015, elle remonte de quatre points par rapport au mois de juin pour s'établir à 82 %. Un chef d'entreprise sur cinq se déclare même très inquiet (+2 points). Suivant la même logique, leur niveau de préoccupation pour leur propre activité, qui avait reculé de 4 points lors de la précédente vague d'enquête, revient au même niveau qu'en avril dernier (44 %).

Le coût du travail et la complexité du code du travail restent les problématiques les plus importantes des chefs d'entreprise (71 %), qui doivent également faire face à des obstacles pour dynamiser leur chiffre d'affaires et leurs ventes : 63 % disent éprouver des problèmes pour conquérir des parts de marché et 54 % déclarent devoir gérer des problèmes de rentabilité (+5 points).

« C'est le coût du travail, le poids des normes et leur manque de clarté, qui pèsent le plus sur les dirigeants de TPE-PME aujourd'hui » explique **François Asselin, Président de la CGPME.**

Les chefs d'entreprise continuent de restreindre leurs demandes de financement alors que les conditions d'accès au crédit par les banques sont particulièrement avantageuses

La part des chefs d'entreprise déclarant avoir au moins un besoin de financement reste stable et à un niveau minoritaire (47 %). Cette stabilité peut laisser penser qu'ils renoncent à des dépenses de fonctionnement ou d'innovation. Toutefois, un tiers d'entre eux souhaitent des fonds pour réaliser des investissements (32 %, +1 point).

Paradoxalement, l'expérience récente d'au moins une mesure de durcissement par sa ou ses banque(s), bien que majoritaire, se situe à l'un des niveaux les plus bas observés depuis la création du baromètre (64 %, score enregistré en décembre 2010 et juin 2009, le taux seuil observé étant de 59% en février 2009). Un tiers des chefs d'entreprise déclare que sa banque finance avec des frais élevés ou pour des montants plus faibles que ceux souhaités (35 %, +2 points), qu'elle demande des garanties supplémentaires (33 %, +2 points) ou qu'elle réduit des crédits ou des facilités de comptes courants (30 %, -2 points).

Toutefois, l'autocensure reste forte. Un quart des chefs d'entreprise déclare se restreindre dans ses demandes de crédits auprès des banques (+3 points).

Malgré les difficultés rencontrées, les chefs d'entreprise font preuve de volontarisme

« Le contexte économique atone n'empêche pas les chefs d'entreprise de reconnaître que les PME françaises ont des atouts face à leurs voisines européennes, notamment en matière de talents et de qualité des produits et services. Leurs sources de motivation restent nombreuses, preuve de leur volontarisme » commente **Jacky Lintignat, Directeur Général de KPMG**.

Les compétences des collaborateurs sont considérées comme les principaux atouts des PME françaises (61 %). Viennent ensuite, pour près de la moitié des interviewés, la qualité des produits et services et la réactivité. Alors que l'innovation est souvent citée comme un enjeu clé dans la croissance des entreprises, elle n'est considérée comme un atout que par 34 % des chefs d'entreprises français.

Lorsqu'ils doivent établir une comparaison entre les PME françaises et celles des autres pays européens, la plupart des chefs d'entreprise estiment qu'elles sont au même niveau. Une exception : la capacité à exporter, pour laquelle 57 % d'entre eux considèrent que la France est moins bien positionnée que ses voisins (57 % contre 31 % qui pensent qu'elle est au même niveau et 11 % qu'elle est en avance). En revanche, les chefs d'entreprises estiment que la France a plus d'atouts que ses voisins en matière de qualité des produits ou services, de capacité d'innovation et de compétences des salariés.

Malgré le contexte, les PME françaises font preuve de volontarisme. 9 chefs d'entreprise sur 10 veulent avant tout proposer des produits ou des services au meilleur rapport qualité-prix et innover pour compléter leur offre de produits ou services. Trois quart des chefs d'entreprise souhaitent créer de nouveaux emplois et 71 % déclarent vouloir participer à la croissance française.

Parmi les mesures pouvant contribuer au développement de leur activité, la baisse des charges sociales et fiscales émerge sans conteste en tête (60 %). La simplification du code du travail arrive en deuxième position.

L'étude complète est disponible sur demande auprès du service de presse

Contacts

KPMG

Hélène Carlander

hcarlander@kpmg.fr – 01 55 68 26 34 – 06 15 92 23 99

Marion Giroud

mgiroud@kpmg.fr – 01 55 68 91 50 – 06 13 89 74 89

CGPME

Anne-Victoire Chaumet

avchaumet@cgpme.fr - 01 47 62 73 31 – 07 88 38 85 18

KPMG France

Leader de l'audit et du conseil, KPMG France est membre de KPMG International, réseau de cabinets indépendants exerçant dans 155 pays. Nos 8 300 professionnels interviennent auprès des grands groupes internationaux, des ETI et des groupes familiaux, des PME jusqu'aux start-up, dans différents secteurs de l'industrie, du commerce et des services financiers.

CGPME

Organisation patronale interprofessionnelle, la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) est privée et indépendante. Forte de 200 fédérations professionnelles et 125 unions territoriales, la CGPME réunit plus de 550 000 entreprises. Elle assure la représentation et la défense de l'ensemble des TPE-PME en France tous secteurs confondus : industrie, commerce, services, artisanat, tant au niveau national auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, qu'au niveau international.

kpmg.fr/media



Enoncé en matière de confidentialité | Mentions légales

Informatique et liberté : vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978) en envoyant un email à l'adresse suivante : hcarlander@kpmg.fr

© 2016 KPMG France. KPMG France désigne un ensemble de sociétés opérationnelles juridiquement distinctes. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.